

La santé et la sécurité au travail

Tâche de consolidation : Accéder au site de la Commission de la santé et de la sécurité au travail pour suivre la formation *Ma santé et ma sécurité au travail en cinq points*. (niveau 2)

Rends-toi au site Web ci-dessus.

Ce site est créé par *Action Jeunesse CCST* (Commission de la santé et de la sécurité au travail) du Québec. Les droits et les situations présentés soulignent la réalité du Québec mais sont relativement semblables à ceux de l'Ontario et d'autres provinces et territoires. À toi de vérifier la réalité de ta province ou ton territoire.

La formation *Ma santé et ma sécurité au travail en cinq points* est informative et rapide et permet de répondre aux questions que tu te poses sur la santé et la sécurité au travail.

- 1) À partir du menu principal, clique sur l'image de ton choix pour accéder à une courte présentation. Concentre-toi plutôt sur les trois images du bas.
- 2) Ensuite, choisis les onglets verts au haut pour accéder à d'autres informations importantes.
- 3) N'oublie pas de sélectionner l'onglet À toi de jouer! pour activer tes connaissances et voir si tu as bien compris.